



## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1, D612-33 à D612-36-1 ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

## DECIDE

### Article 1 :

Le jury de délivrance du **master mention Droit public**, au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

#### Président du jury :

- Mme TREPOZ Armelle **Maître de Conférences**

#### Vice-Président du jury :

- Mme QUILICHINI Paule **Professeure des Universités**

#### Membres du jury :

- |                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| - M. EDDAZI Fouad        | <b>Maître de Conférences</b>      |
| - M. BELDA Pierre        | <b>Maître de Conférences</b>      |
| - M. GUILLERMINET Cédric | <b>Maître de Conférences</b>      |
| - M. TANCHOUX Philippe   | <b>Professeur des Universités</b> |
| - M. ALLORANT Pierre     | <b>Professeur des Universités</b> |

### Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **master mention Droit Public**, est constitué comme suit :

- Mme TREPOZ Armelle	Maître de Conférences, co-responsable de la formation
- Mme QUILICHINI Paule	Professeure des Universités, co-responsable du parcours CAU
- M. BELDA Pierre	Maître de Conférences, co-responsable du parcours CAU
- M. GUILLERMINET Cédric	Maître de Conférences, responsable du parcours DCP
- M. EDDAZI Fouad	Maître de Conférences, co-responsable du parcours DMAAP
- M. SPIETH Grégory	Maître de Conférences, co-responsable du parcours DMAAP
- M. TANCHOUX Philippe	Professeur des Universités, responsable du parcours GLPC
- M. ALLORANT Pierre	Professeur des Universités, co-responsable du parcours MAP
- M. RIDEAU Gaël	Professeur des Universités, co-responsable du parcours MAP
- M. ZARCA Alexis	Professeur des Universités, directeur du CRJP
- M. BUCELET Frédéric	Vacataire, chargé d'enseignement
- Mme WEINKOPF Aurélie	Vacataire, chargée d'enseignement
- M. VIARD Nicolas	Vacataire, chargé d'enseignement
- M. CHIBI Samy	Vacataire, chargé d'enseignement
- M. ALVES DOS SANTOS Frédéric	BIATSS, responsable administratif de l'EDO
- Mme BIDAULT Christel	BIATSS, gestionnaire administrative du Master 2
- Mme MOUILLA Hélène	Chargée d'apprentissage
- Mme ROULLET Camille	BIATSS, gestionnaire administrative du Master 1
- Mme LAMARE Ynes	Étudiante, déléguée du M1 CAU
- Mme KONATE Cassandra	Étudiante, déléguée du M1 DCP
- Mme GOVINDARADJOU Solange	Étudiante, déléguée du M1 DMAAP
- Mme BARATTE Mathilde	Étudiante, déléguée du M1 GLPC
- Mme MASSET—MUNSCH Louise	Étudiante, déléguée du M1 MAP
- Mme SAUVAGE Margod	Étudiante, déléguée du M2 CAU
- M. DOUCET Lilian	Étudiant, délégué du M2 DCP
- M. PARIS Quentin	Étudiant, délégué du M2 DMAAP, DAAJ
- Mme VILLETTÉ Bérangère	Étudiante, déléguée du M2 DMAAP, DFPP
- Mme KCHOUK OUDIN Margaux	Étudiante, déléguée du M2 GLPC
- Mme OUALI Maëlys	Étudiante, déléguée du M2 MAP

Fait à Orléans, le 5 décembre 2025



Éric BLOND